

18

Actualité

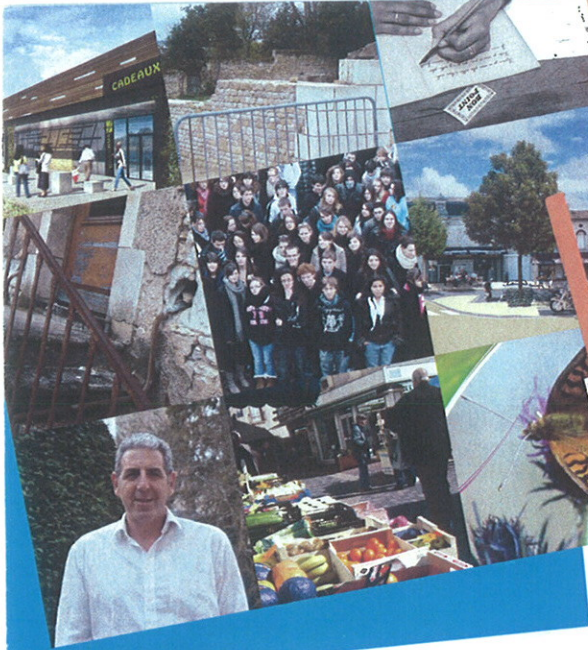
ENTRE FUTUR ET TRADITION - JUILLET 2011

PAGE 2
URBANISME
COMMERCE
BUDGET

PAGE 3
LOGEMENT
ECONOMIE
LYCÉE

PAGE 4
MÉDIATHÈQUE
INSERTION
MOTS DE
L'OPPOSITION

Journal municipal d'information
DE LA VILLE DE LOUDUN



Editorial

Chères Loudunaises,
Chers Loudunais,

Ce bulletin municipal marque le troisième été du mandat de votre équipe municipale. Lors du dernier rendez-vous électoral, vous m'avez confié la tâche de vous représenter au sein du Conseil Général de la Vienne. Les actions mises en place pour votre ville bénéficient du concours du Département de la Vienne. Ce travail de concert nous permet de faire avancer des dossiers majeurs pour l'avenir de la Ville.

Je pense tout d'abord au Plan Local d'Urbanisme qui est le grand chantier de ces trois premières années de mandat, fruit d'un travail des élus, des services de la Ville et de l'Etat.

Ce long travail était indispensable pour débouquer des situations d'urbanisme qui ne permettaient plus de développer la Ville. Ce plan Local d'Urbanisme qui fixe les grands axes de notre développement pourra être amené à évoluer dans les années à venir. Il ouvre la voie à la réalisation de la zone commerciale qui sera ouverte au public au second semestre 2013. Nous allons pouvoir commercialiser les terrains de la zone industrielle qui pourra bénéficier du label Viennopôle. La Ville de Loudun sera le porteur de ce projet. Egalement, les travaux d'embellissement et de restructuration de la Ville se poursuivront. Après la Place du Portail Chaussée, les travaux continueront sur le Boulevard Loches et Matra, puis les autres boulevards et Places d'ici à 2014, toujours en étroite collaboration avec les associations et les riverains.

Ces projets, ces travaux et ces réalisations ne seraient pas menés à bien sans le travail des élus. Je renouvelle mon souhait que les élus, y compris ceux de l'opposition, soient de véritables forces de propositions en sachant dépasser les clivages politiques et personnels, à l'aube des grands projets qui verront le jour sur notre territoire et surtout dans cet environnement économique et social qui reste toujours fragile.

Notre engagement vis-à-vis des habitants reste très fort. Nous sommes déterminés à défendre et à développer nos services publics comme l'hôpital, mais aussi nos commerces avec le plan d'investissements FISAC ou les entreprises de la zone avec les aides GÉris et le Viennopôle.

Nous savons pouvoir compter sur la participation de chacun pour mener à bien ces réalisations et pour relever le défi qui s'ouvre à notre ville pour les années à venir.

Je vous souhaite un très bon été.
Fidèlement.

Elefthérios BENAS,
Conseiller Général Maire de Loudun,
et VP CCPL



A LA UNE

Des enseignes inédites à Loudun

Cette zone réunira des enseignes de bricolage, d'équipement de la maison et de la personne.



Une dizaine de nouvelles enseignes s'implanteront en 2013, au sud de la ville. Leurs missions ? Apporter aux Loudunais une offre complète de magasins spécialisés, sans nuire au centre-ville.

Sans surprise, une dizaine d'enseignes nationales s'installeront à la sortie sud de Loudun, sur la route de Thouars (le long de la D759). Quand ? Au premier semestre 2013, le temps de viabiliser le terrain actuellement en friche et de commercialiser les lots.

On ne sait pas encore quelles enseignes orneront le fronton de ces fonds de commerce. Toutefois, une chose est sûre : ces magasins seront spécialisés dans le bricolage, les biens d'équipement de la maison et de la personne. Des domaines diversifiés dans lesquels l'offre demeure insuffisante à Loudun.

Une des surfaces alimentaires du centre-ville profitera certainement de l'ouverture de cette nouvelle zone pour s'agrandir. "Mais elle aura interdiction de créer une galerie marchande", précise d'emblée Yannick Chessé, fondateur du cabinet thouarsais en charge d'investir et de gérer cet espace.



Terrassement de la future zone commerciale Route de Thouars

Le centre-ville préservé

Si elle se veut attractive, cette future zone commerciale ne devra pas concurrencer les boutiques du centre-ville, comme c'est le cas dans d'autres villes du département. C'est l'enjeu majeur. Pour favoriser cette démarche, les surfaces de vente devront mesurer plus de 200m². De fait, on n'y retrouvera pas les mêmes petits magasins que dans les rues piétonnes. D'autre part, les commerçants du centre désireux de développer leur activité par ce biais seront prioritaires dans l'acquisition des lots, indique le promoteur. Autre effet bénéfique, ces enseignes créeront des emplois dans la cité.

Agenda et Programme de l'été dans feuillet central

URBANISME

Innovation sur le boulevard

La place du Portail-Chaussée sera entièrement rénovée en juillet. Au-delà de l'aspect esthétique, le giratoire disposera d'un bassin sous voirie pour récupérer les eaux pluviales et alimenter les espaces verts.

Innovation en vue ! En juillet prochain, la place du Portail-Chaussée va très largement changer d'apparence. À commencer par le rond-point. "Nous allons créer un bassin de récupération des eaux de pluie sous le dallage en bois. Une partie servira à alimenter les arbres adultes plantés sur le giratoire. Le surplus basculera vers le réseau traditionnel", explique Franck Napoléon, responsable du service "voirie" à la mairie de Loudun.

Autre originalité, la pelouse naturelle, plantée sur les contours de la place, ne nécessitera que deux tontes par an. "Le paysagiste Arnaud Delacroix a cherché

à limiter les coûts d'entretien. Les arbres ont aussi été choisis en fonction de leur résistance à la sécheresse. Soyons clairs, un agent ne viendra pas les arroser tous les jours !", souligne le maître d'ouvrage.

Belle et économe à la fois, cette place a déjà tout pour plaire. Une trentaine d'emplacements seront réservés au stationnement. L'épicerie bénéficiera d'un arrêt-minute. Les bars disposeront tous d'une terrasse ombragée. Enfin, la chaussée sera rétrécie autour de ce rond-point afin de réduire la vitesse sur le boulevard, toujours limitée à 50km/h. Le saviez-vous ?



Les eaux de pluie alimenteront un bassin situé sous le giratoire.

COMMERCE

Une preuve de qualité

Les commerçants loudunais s'engagent progressivement à respecter la Charte Qualité. Ce dispositif départemental vise à corriger les défauts de leurs boutiques et à mettre en lumière les bonnes pratiques.

Sindy Huvelin est fière. La gérante de Sindy Mode (rue de la Porte de Chinon) sera bientôt la première commerçante loudunaise à obtenir le label "Charte Qualité". Un audit, réalisé par un cabinet indépendant, a distingué les points positifs de son magasin et les aspects à améliorer. Sa note finale : 9,6 sur 10. La consécration !

"J'ai reçu un rapport complet en février dernier. Un client mystère était passé me voir quelques semaines plus tôt.

Je ne l'avais pas reconnu. Deux appels téléphoniques de pseudo-clients avaient aussi pour but de tester la qualité d'accueil", raconte Sindy. Après quatre années d'exercice, la jeune commerçante a suivi la plupart des conseils délivrés : "J'ai revu l'agencement et refait mes affichettes de prix à l'ordinateur plutôt qu'à la main."

"C'est véritablement une démarche de progrès, assure Jean-Marc Menu, chargé de promouvoir la Charte Qualité au sein de la Chambre de commerce et d'industrie de la Vienne. Propreté des lieux, accueil, attractivité de la vitrine, respect des horaires... En tout, soixante-treize points sont évalués." Et tout cela, à la demande des commerçants eux-mêmes.



SINDY MODE, CUISINE CREATION, FLORENCE FLEURS, LES CAFÉS DE LA TOUR, SEDUCTION, BOULANGERIE MAILLER, BOUCHERIE CHARCUTERIE, CORDONNERIE ENCADREMENT TAPISSERIE, NATUR' & PAPIER, TON SUR TON, OPTICIEN, KRYS, ALLIANZ, CHASSE PÊCHE, LES BIJOUTERIES COUVRAT CAILLÉ, MARC SAUSSE, PANTASHOP

Commerçants du Pays Loudunais, unissez-vous !

Adieu l'Union commerciale, industrielle, artisanale et libérale (Ucial)... Bonjour la Fédération des acteurs économiques (FAE) ! Au-delà du changement de statut indispensable à vie de l'association, cette refonte complète permet, depuis quelques semaines, aux commerçants et aux artisans des quatre cantons du Pays Loudunais de bénéficier d'une large gamme de services : visibilité et promotions sur le site web de la FAE, chèques-cadeaux... Bien sûr, avec plus d'adhérents, toutes les offres attireront davantage de clients. L'entité "Boutique de Loudun" ainsi que les animations traditionnelles de Pâques, le marché de Noël ou encore la braderie sont conservées. Plus forte, cette association aura pour vocation essentielle la défense des intérêts des commerçants et des artisans du Pays Loudunais.

Le budget pour 2011 voté le 14 avril

Le Conseil Municipal de Loudun s'est réuni le 14 avril 2011 pour étudier le budget. Cette année, compte-tenu de la réforme de la taxe professionnelle et des attentes relatives aux bases des nouvelles impositions, les collectivités locales avaient jusqu'au 30 avril pour voter leur budget.

Le budget a été élaboré sur la base d'analyse rétrospective et prospective réalisées par un cabinet spécialisé en finances publiques. La mission de ce cabinet a été d'étudier des scénarii d'investissements proposés par la municipalité d'ici à 2014, aux vues des réformes touchant les collectivités locales comme la suppression de la taxe professionnelle qui a des incidences sur les finances locales. Cette étude a démontré une gestion saine et rigoureuse du budget et une politique prudente et respectueuse des finances de la Ville.

Quelques chiffres :

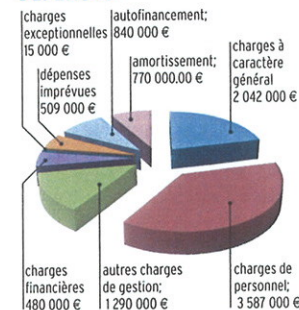
- Budget total : 16,72 millions d'€ ;
- Investissements : 6,77 millions d'€ ;
- Fonctionnement : 9,95 millions d'€.

Il est important de définir en toute transparence la possibilité des investissements à réaliser dans l'avenir et qui sont soumis à différentes incidences. Ce sont des objectifs à atteindre, le tout dans le respect de la fiscalité des Loudunais. Après une augmentation de 0,5 % en 2009 et 1,5 % en 2010, les élus de la Ville ont voté une augmentation de 2 % du taux d'imposition. Cette démarche est accompagnée d'une diminution des dépenses de fonctionnement afin d'investir toujours plus pour les habitants et le territoire. Cette année, c'est 2,35 millions d'euros d'investissements structurants. Au total, c'est en trois ans 4 % d'augmentation des impôts pour 8,7 millions d'euros d'investissements structurants.

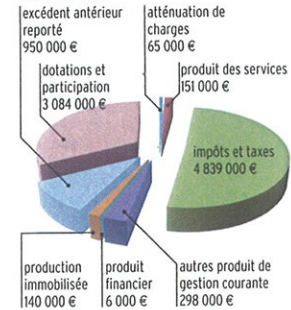
Après les démarches en direction des associations de l'année dernière, terrain synthétique, espace culturel, 2011 marque les investissements urbains, comme la place du portail chaussée ou le boulevard Loche et Matras et les investissements de service public comme la reconstruction de la Mairie. Le budget 2011 permet donc de poursuivre l'amélioration de la Ville. Le programme d'investissement a été voté à l'unanimité.

Budget primitif fonctionnement 2011

DÉPENSES

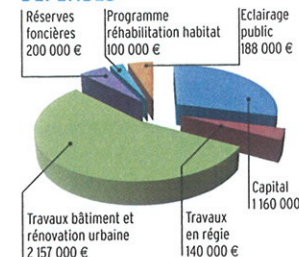


RECETTES



Budget primitif investissements 2011

DÉPENSES



RECETTES

